



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT

Je soussigné(e)
Mme / M. Pascal BARBIER
☑ directeur / directrice de l'école Michel Servet
□ principal / principale du collège
□ proviseur / proviseure du lycée
Adresse de l'école / de l'établissement
2-6 rue Alsace Lorraine
69001 LYON
certifie que l'élève / la famille de l'élève
né(e) le
demeurant :
doit se rendre ponctuellement dans son école / son établissement afin de récupérer ou de déposer des devoirs / cours sur supports papier dans le cadre de la continuité pédagogique mise en place.
Fait à Lyon le 20 / 03 / 2020
Signature P. Ra P.